

Compte rendu REUNION DU 3 JUILLET 2020 – 20h00 – Salle des associations

L'an deux mil vingt, le 3 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard FAVIER, Maire,

Présents : M. FAVIER Bernard, Mme ALVES Pierrette, Mme BAGNAUD Marie-Claude, Mme DESAUNOIS Frédérique, M. GIRAUD Patrice, M. GOUYON Gilles, M. GRENAT Claude, M. MOURLON Gérard, , M. LECUYER Lionel, Mme LORANS Florine, M. FONTENIL Michel, Mme GOURDY Agnès, M. RENARD Alexis.

Absents excusés : Mme Sarah GUILBERT

Absents : Mme Sophie COMBEMOREL

M. Gilles GOUYON a été élu secrétaire

1 - NOMINATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE C.C.A.S

Vu les articles L. 123-4 à L.123-9 et R. 123-7 à R. 123-15 du Code de l'action sociale et des familles ;

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, que les articles L. 123-6 et R. 123-7 susvisés exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus ;

Le Conseil Municipal, décide que le nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est fixé à 8.

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

La Présidence sera assurée par : Bernard FAVIER

Membres du Conseil Municipal	Membres extérieurs
Mme ALVES Pierrette	Mme LEBRETON Marie
Mr RENARD Alexis	Mme BASCOBERT Marie-France
Mme COMBEMOREL Sophie	Mr LONCHAMBON Jean
Mme LORANS Florine	Mme BARBECOT Annie

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

Désigne les membres ci-dessus au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

2 - RENOUELEMENT MICHELLE PINTO

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Michelle PINTO est actuellement en CDD en tant qu'adjoint technique territorial, pour le remplacement de Monique LASCIOUVE, le contrat prend fin le 11 août 2020.

Considérant que Monique LASCIOUVE étant partie à la retraite son poste est donc à pourvoir,

Considérant que Michelle PINTO est sur le poste depuis le 12 août 2019,

Considérant que Michelle PINTO effectue les tâches liées à son poste comme il se doit,

Considérant qu'une décision doit être prise quant à son renouvellement,

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de stagiairiser Michelle PINTO sur le poste d'adjoint technique territorial dès la fin de son CDD,

Il précise qu'un point va être réalisé concernant sa durée de travail hebdomadaire afin de fixer le bon nombre d'heure et modifier le poste au moment de sa stagiairisation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Accepte la stagiairisation de Michelle PIONTO
- Accepte la modification du temps de travail si nécessaire
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Il est demandé à ce que la provenance des produits soit indiqué lors des repas, ou lors de la transmission des menus aux parents.

Il est également souhaité que soit mise en place une commission cantine, Agnès GOURDY et Frédérique DESAUNOIS proposent d'en faire partie.

3 - ACCEPTATION ETAT 1259 – TAUX D'IMPOSITION 2020

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'état 1259- état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal par 13 voix POUR et 0 voix CONTRE décide :

D'accepter les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 6,9
- Taxe foncière bâtie : 12,65
- Taxe foncière non bâtie : 57,10

Pour un produit attendu de : 121 502,55 euros, à prévoir au BP, à l'article 73111.

4 – RAPPORT DES COMMISSIONS

- **Action sociale :**

Repas des anciens :

+ 65ans : ok

Cadeaux aux plus anciens homme et femme présents : ok

Un cadeau porté à la maison pour les plus de 85 ans non présents au repas porté la semaine du repas.

Repas avec un plat en moins ?

Qui est invité : Tous ceux qui ont une maison sur la commune ou habitent sur la commune, inscrits sur les listes électorales, ceux qui ont déjà été invités sont encore invités.

Proposition d'inviter les membres des associations de St Priest qui ne remplissent pas ces conditions, (faire un estimatif avant une décision).

Forum des associations : ok en liaison avec la proposition de Mme Lavallée, clôturer ce soir-là par un « apéritif dînatoire » ? Moment de convivialité pour tous les membres des associations. Fin août

semble trop tôt. **Sujet qui bascule dans la commission vie communale et associative.**

-> A faire en septembre, à la colonie avec un barbecue

Emplois jeunes l'été : Bonne idée à continuer, jeunes de la commune, ayant plus de 16ans au 1juillet et moins de 18ans au 31 août de l'année du contrat. Un seul contrat par jeune d'environ 80h. L'ordre de priorité : du plus ancien au plus jeune.

Réflexion sur l'aide aux jeunes couplée à l'aide aux associations de St Priest : participation au « frais de licence ou adhésion », 25 euros pour une personne, 40 euros pour deux, 18ans maxi, aide versée à l'association directement sur justificatif. Décision après chiffrage.

-> le forum des associations permettra d'évaluer le coût

Arbre de Noel : Même principe, moins de 12 au 31 décembre, jeune de la commune ou de l'école ou enfants des employés. Proposition d'inviter les enfants des personnes qui sont adhérents à une association de la commune ou qui adhèrent à une association de la commune. Décision après chiffrage.

ADAPEI : Ok idem, galette, vin d'honneur, spectacle.

PACS /Mariage : la mairie offre une plante.

Baptême républicain : la mairie offre un cadeau personnalisé, (cadre).

Naissances : cadeau le jour des vœux, ok.

Demande d'aide des plus démunis : Ce sera traité au cas par cas.

Proposition pour développer l'info municipale : installer dans chaque hameau ou groupe de hameaux un panneau d'information à la disposition de tous.... Travail préparatoire : combien de panneaux, ou quels coûts quels types ou modèles...La commission pense que c'est une bonne idée mais propose que la commission communications se charge de cette proposition.

- **Ecole :**

Réunion Conseil Ecole du 30/06/2020

- Réouverture école :

Félicitation à la mairie, aux employés municipaux aux parents d'élèves et aux enfants pour le respect et la mise en place des normes sanitaires.

12 mai : 19 élèves

8 juin : 25 élèves

26 juin : 32 élèves sur 36

- Bilan des projets :

Piscine : ok, 2 séances annulées pour l'année prochaine 10 séances prévues

Chorale : mise en place d'une chorale, projet arrêté suite au covid

Soirée de Noël : marché + projection d'un film à l'école, beaucoup de monde sont venus

Médiathèque de St Eloy : tout arrêté après le 7 février

Projet du jardin collectif : projet arrêté mais poursuivi année prochaine

E3D : Renouvellement pour 3 ans

RASED : intervention pour 1 seul enfant

Boîte à dons : se finira l'année prochaine (invitation pour les élèves qui seront partis au collège car ils faisaient partie du projet)

- Sécurité à l'école : Alerte attentat effectuée et vont changer l'endroit pour le confinement

Alerte incendie : réalisée en moins d'une minute

Problème dans le champ : on n'écoute pas l'alarme, à corriger

- Coopérative de l'école :

Changement de banque maintenant au crédit agricole

Don de 700€ de la part de la colonie de la croisette

- Evolution des effectifs :

Pour année 2020-2021 : départ de 8 élèves

Rentrée prévue 2 élèves + inscription de 2 nouveaux élèves (nouveaux arrivants)

Actuellement : 13 petite classe et 19 grande classe

- Travaux et aménagement école, demandés :

Installation de distributeur avec papier adapté

Réparation portail

Réparation volet roulant grande classe et pose stores petite classe

Poulailler à revoir

Aménagement pour la rentrée des petits

Devis pour achat petits matériels

Voir avec mairie pour jeux extérieurs

Questions diverses :

Prévoir photo de classe à envoyer par mail aux parents

Mise en place de poubelles dans WC

- **Communication**

- **Bulletin d'information :**

1ère page : mot du maire + photo des conseillers devant mairie

2ème page et 3ème page :

Personnel de mairie : photo des employés

Coordonnées mairie + infos

Délégués des commissions

Délégués des syndicats inter communaux

Carte de St Priest avec nom et emplacement sur la commune

Avec demande à la population pour participer à ces comités consultatifs

(Comme sur celui de 2014)

Avec demande à la population pour participer à ces comités

consultatifs

4 eme page : réservé au budget.

Prévoir photo des conseiller le lundi 22 à 18h devant mairie

Photo des employés (voire avec secrétariat peut être un mercredi midi

Prévoir une maquette rapidement

Demander devis à i combraille pour que ce bulletin soit **prêt fin juillet** sachant que le budget se vote vers 17 juillet.

➤ **Bulletin accueil nouveaux arrivants :**

A imprimer par nos soins avec 1 exemplaire numérique qui sera mis sur le site de la commune

Il faut un : *côté informatif* : localisation topographique, aperçu historique..

Côté pratique : démarches administratives, école, cantines, mairie, commerçants et artisans, déchetterie ...

Côté découverte : patrimoine, randonnées ,(office du tourisme) festivités ,défilés ...

Faire une maquette avec le secrétariat :

Sur la 1ere page photo(s) de la commune.

Après : mot d'accueil du maire, Présentation de la commune, de la mairie, poste, école, église...

Prévoir une page j'emménage à st priest

Plan de la commune

Possibilités de mettre photos des commerces

Voir avec le différent bulletin d'accueil autres communes

Pour l'accueil des nouveaux arrivants : les conseillers du secteur doivent prévenir le secrétariat afin de convenir d'une rencontre avec Mr le maire et le conseiller du secteur concerné.

Page Facebook : prévoir sa création lorsque l'on aura fait photo des conseillers

○ **Bâtiments :**

ECOLE:

Proposition d'achat de stores intérieur pour grande classe d'un montant de 2605 euros

Pose de stores extérieure jugée trop risqué (coup de ballons) pour un prix de 4748 euros.

-> Validation du conseil

Changement portails entrée école : Un devis de 8838 euros pour un portail en fer avec alimentation électrique et interphone nous a paru trop élevé...

Proposition de faire des devis pour portails en bois (Lopitiaux, Raynoir...)+ Guilbert

L'entreprise DUCROS est venue lundi 29/06 pour établir un devis

-> voir pour de l'aluminium pour éviter l'entretien

PLATEFORME DE STOCKAGE

Proposition de mettre uniquement des branchages (taille de haies, feuillus, résineux.)

Procéder ensuite à une opération de broyage. Ce broyat ainsi produit pourra être utilisé en paillis au pied d'arbustes ou fleurs.

Les habitants de la commune pourront venir se servir.

Une zone pour les tontes sera aussi mise en œuvre.

Nous devons contacter le SICTOM et le VALTOM pour la mise en place de tout cela : Réunion le 21 juillet à 10h00 sur la place

Matérialisation des zones, Fonctionnement de la plate-forme, broyage, valorisation du broyat, signalétique et informations des habitants. Définir des horaires d'ouverture

CIMETIÈRE

Proposition de travailler avec l'entreprise BORRO pour remise en état des concessions récupérées et conception d'un ossuaire.

Un devis de 9528 euros nous est parvenu (4068 euros pour ossuaire et 5460 euros pour remise en état 14 concessions.

Voir avec entreprise BORRO pour chiffrage de l'ensemble des concessions sur 4 années afin d'avoir un prix moindre.

Il est venu le vendredi 3 juillet afin de faire le point :

Sur 3 ans 8700 + 6200 € 2^{ème} et 3^{ème} année

Sur 4 ans 8700 + 4100 € 2,3 et 4^{ème} année

-> Validation du conseil pour 3 ans

EGLISE :

Proposition de changer le coffret électrique actuel du clocher qui n'est plus aux normes pour un montant de 2421 euros.

Devis pour restauration mécanique des 2 cloches à neuf : 12986 euros

La commission propose de mettre cette somme au budget et demande d'essayer de trouver des subventions...

SALLE DES FÊTES :

Aménagement cuisine : Proposition de travailler avec DECHO CENTRE pour cet aménagement.

Montant du devis : 15898 euros.

(Armoire positive 1400l, étuve électrique 10 niveaux, lave-vaisselle frontal, plan de travail, plonge 2 bacs, lave main, porte sac, douchette). Se renseigner sur le prix d'un four, voir l'utilité, à voir pour le prochain budget.

Notre ancienne cuisinière est conservée.

Proposition d'acheter 20 tables (1830x76) pliantes ultrarésistantes, légères et encastrables avec chariot de rangement et de 120 chaises pliantes en polyéthylène avec également chariot de rangement.

Prix de l'ensemble 6650 euros TTC.

Prévoir un état des lieux pour la vaisselle.

○ Vie communale :

Commission vie communale :

Visite du bourg le 19/07

Embellissement cours et jardins :

- Modification du flyer
- Faire du bouche à oreille le plus possible
- La récompense sera la même pour tous les habitants
- Participation du conseil municipal possible mais sans récompenses

- Photos prises mais sans citer les noms si les personnes ne le souhaitent pas (pourront être tirées au sort pour une exposition)

Ma commune au naturel :

- On continue de s'inscrire
- Ne pas suivre systématiquement les recommandations du conseil départemental

Marché d'été : animation musicale et restauration possible

Suivi du bourg :

- Vider systématiquement chaque semaine les poubelles
 - Mettre des cendriers et poubelles sur la place.
 - Nettoyer et tailler vers les eaux minérales
- Tout a été réalisé

Environnement :

- Voir pour jeter les papiers de la mairie dans un carton spécial qui serait vidé au point propre une fois par semaine et achat destructeur : voir pour achat d'un destructeur (devis)
- Récupérer les eaux de l'école en installant une citerne
- Mettre une autre poubelle à la cantine pour recyclage (conserves, briques, plastique, cartons et papiers propres)
- Plus de gobelets plastiques (achat de 2 x 12 verres ordinaires)
- Mettre 2 bacs (à faire) au cimetière pour séparer les plantes des pots
- Isolation des bâtiments : voir pour les subventions qu'on pourrait avoir (école, mairie, salle des associations, cantine, cure, vestiaires foot)

Tourisme et patrimoine :

- Petit patrimoine à entretenir, création d'une association
- Réunion lundi 6 juillet avec l'office de tourisme pour faire le point et voir pour le Chemin de randonnée Saint Priest-Le Bost

○ Voirie :

Commission voirie :

- Bicouche route de Perol, à partir du tir au pigeon (La Course) jusqu'à chez Monsieur et Madame PIERRE : 166 865 € dont 95 482 € de contribution communale.
- Emploi partiel sur les bretelles suivantes à voir avec le SIV (rendez-vous vendredi 3 juillet) :
 - Direction chemin de la résistance
 - Devant chez Jean et Jean-Pierre GILLET
 - Montée maison Myriam

-> Les bretelles seront bien également faites mais plus tard

- Chemin des Paris derrière la stabulation de Noel MAZERON : empierrement sur environ 280 m, devis prévu avec Monteil jeudi 2 juillet
- Sortie de chemin devant l'Orée du Parc : travaux effectués par Eric ROUCHON

5 – PROJETS 2020 A INSCRIRE AU BUDGET

Projets	Budget
Stores et Portail école	<u>10 000</u>

Jeux école	<u>5 000</u>
Equipement Salle des fêtes	<u>16 000</u>
Table et chaises salle des fêtes	<u>7 000</u>
Rangement salle des associations	<u>10 000</u> voir en fonction de l'utilisation de la salle si cette dépense est nécessaire ou non
Adressage	<u>42 000</u>
Eglise	<u>16 000</u>
Aire de jeux enfants	<u>10 000</u>
Cimetière	<u>9 000</u>
Plan d'aménagement de bourg	<u>30 000</u>
Radar pédagogique	<u>5 000</u>
Panneaux	<u>5 000</u>
Réserve place du village	<u>5 000</u>

6 - MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR L'ARMEE DE L'AIR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un exercice militaire, organisé par l'Armée de l'Air, aura lieu dans le Massif Central du 21 septembre au 9 octobre 2020.

En plus des avions de chasse, cet exercice prévoit le déploiement de systèmes d'armes.

Ils prévoient de passer par Saint Priest des Champs Un terrain a été repéré, il s'agit d'un bien de section de Carton/Lamazières situé au lieu-dit Les Bruyères.

Une convention de mise à disposition sera établie entre la commune et l'armée si le conseil municipal décide de donner son accord.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- Accepte la mise à disposition du terrains notifié ci-dessus
- Accepte la création d'une convention de mise à disposition
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

7 – QUESTIONS DIVERSES

Ecole:

Il existe une école sur la commune qui peut accueillir l'ensemble des enfants. Une garderie périscolaire a été mise en place pour prendre en charge les enfants dont les parents ne peuvent les amener aux horaires d'ouvertures. Il nous paraît normal que les enfants soient scolarisés dans leur commune afin de maintenir les écoles de notre territoire. Dans le cas où les parents décideraient d'envoyer leurs enfants dans une autre école que celle de la commune, cette dernière ne participera pas au financement de fonctionnement d'une autre école primaire que celle de St Priest. Le principe étant

qu'aucune dérogation ne soit accordée pour aller dans une autre école.

Décès famille élus/agents : Article + fleur (parents et enfants)

Naissance élus/agents : Cagnotte

Journée de solidarité : La *journée de solidarité* finance des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. Elle est applicable aux fonctionnaires, aux agents non titulaires et de droit privé. Elle prend la forme d'une journée supplémentaire de travail non rémunérée. La journée de solidarité peut être accomplie selon l'un des modes suivants :

- travail un jour férié précédemment chômé autre que le 1^{er} mai (le lundi de Pentecôte par exemple),
- suppression d'une journée de RTT,
- toute autre organisation permettant le travail de 7 heures précédemment non travaillées, à l'exclusion de la suppression d'un jour de congé annuel

INFOS / REUNIONS / INVITATIONS :

TRAVAUX A FAIRE PAR LES EMPLOYES :

Chemin vers Brasi trous à boucher

Voir pour la rénovation des marres

PROCHAINE REUNION LE : 10 juillet 2020